



CLUB

du développement durable

→ ACTEURS
→ COMMUNES
→ TERRITOIRES

COMPTE RENDU

14

2^{ÈME} ATELIER SUR LE VIEILLISSEMENT DU 26 AVRIL 2010 - SAINT DIDIER AU MONT D'OR

Comment valoriser les compétences et le potentiel des seniors dans un souci de solidarité intergénérationnelle ?

Objectifs des ateliers sur le vieillissement

Les ateliers auront pour objectifs de :

- Recenser des actions déjà mises en œuvre sur le territoire de l'agglomération, de les valoriser
- Identifier les problématiques à approfondir
- Formuler des leviers mobilisables pour agir, au niveau communal au travers de partenariats à créer ou à consolider

Contexte

Face au vieillissement de la population de nos communes et à l'ambition de conforter la solidarité intergénérationnelle dans le cadre de l'engagement communal de développement durable, les communes ont développé des premières actions, et identifient des problématiques nouvelles à approfondir.

Au regard des communes françaises déjà investies sur le thème du vieillissement dans le cadre de leur engagement de développement durable, la problématique sera structurée autour de trois ateliers.

A. INTRODUCTION : L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE IMPOSE LA PLACE ET LE RÔLE DES SENIORS DANS LA CITÉ	4
1. L'HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL	5
2. TRANSMISSION DE CONNAISSANCES ET MISE EN RELATION INTERGÉNÉRATIONNELLE	6
3. LA PARTICIPATION CITOYENNE DES SENIORS	7
4. TRAVAIL SUR L'ESTIME DE SOI ET LA PAROLE	8
B. PERSPECTIVES POUR LE PROCHAIN ATELIER ET CLÔTURE.....	9

Atelier 2 - 26 avril 2010

14h00-16h00 - Salle des fêtes - 59, Avenue de la République, Saint Didier au Mont d'Or

Comment valoriser les compétences et le potentiel des seniors dans un souci de solidarité intergénérationnelle ?

Quatre thèmes retenus pour appréhender ce sujet :

- 1) Mixité dans l'habitat : mise en relation de personnes âgées disposant de surfaces habitables et de jeunes en recherche de logement en échange de services rendus.
- 2) Travail sur l'estime de soi et la parole: organisation de défilé de mode, réseau « Bavard'âge ».
Christiane Martel, Directrice CCAS, Dardilly
- 3) Participation citoyenne des seniors : conseil des anciens.
- 4) Mémoire : témoignage sur l'histoire et les cultures dans le cadre de rencontres pédagogiques, recueil de mémoires.

A. INTRODUCTION : L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE IMPOSE LA PLACE ET LE RÔLE DES SENIORS DANS LA CITÉ

En introduction, il est fait une synthèse de l'atelier tenu le 30 mars dernier à l'appui du powerpoint ci-après joint.

Ce 2^{ème} atelier interroge, du fait des évolutions démographiques, sur la place et le rôle des seniors dans la cité.

Quelques éclairages sur ces impacts :

- **Recomposition de la sphère sociale : coexistence de quatre à cinq générations**

Avec l'arrivée à la retraite de la génération des baby-boomers on assiste à une recomposition de la sphère sociale. L'allongement de la durée de vie et le bouleversement de la structure de la population posent question.

La coexistence de quatre à cinq générations nécessite d'interroger la place et le rôle qui sont proposés aux seniors dans la cité.

Les réflexions qui suivent sont extraites du **Rapport du Conseil économique, social et environnemental de 2009** intitulé « **Seniors et cité** ».

La question du vieillissement de la population a déjà été amplement traitée, mais essentiellement sous l'angle de la protection sociale, et de l'impact sur le monde du travail de départs à la retraite massif.

Il s'agit maintenant de s'interroger sur l'impact du vieillissement sur l'équilibre social : comment faciliter une cohabitation harmonieuses entre les générations ?

- **Public ciblé**

On s'intéresse à la période ente sortie du monde du travail et vieillesse qui s'étend de 60 à 75 ans. Il s'agit de personnes qui ont quitté la vie professionnelle et qui disposent en général, des capacités de mener une vie socialement active en valorisant leur temps disponible.

- **Caractéristiques de cette population**

C'est une génération « pivot » :

=> Soutien à leurs enfants ayant eux-mêmes des enfants : il faut souligner l'importance de l'implication des grands-parents pour s'occuper de leurs petits-enfants.

=> Soutien à leurs parents âgés.

Du point de vue intergénérationnel, cette génération remplit deux rôles :

- Un rôle de transmission

Cette génération joue un rôle important de transmission de ses modèles d'éducation, de ses valeurs culturelles, politiques, religieuses, et de mémoire familiale.

- Un rôle de services de proximité

Elle apporte à la génération du dessus et du dessous un soutien sous forme de services de proximité : accueil et garde des jeunes enfants, aide à la vie quotidienne des parents en réponse à leur perte d'autonomie.

● **L'intergénérationnel et la revalorisation des seniors : des enjeux fondamentaux**

L'un des **enjeux fondamentaux** est le changement de regard sur les évolutions sociodémographiques afin qu'elles soient perçues par les différentes classes d'âge en termes d'opportunités plus que de contraintes. Il s'agit de contrer le développement de représentations caricaturales qui tendent à opposer jeunes et vieux.

Faciliter la mixité intergénérationnelle nécessite une réflexion approfondie sur les espaces publics afin de permettre aux générations de se côtoyer, de circuler, d'accéder à des transports reliant les différents espaces de vie.

La sensibilisation à la richesse des liens intergénérationnels est une question centrale. Le plan national « bien vieillir » 2007-2009 » a préconisé le développement de la semaine bleue et la diffusion de la charte relative à l'habitat intergénérationnel.

Il faut toutefois souligner que la mise en œuvre de la solidarité intergénérationnelle en dehors du cadre familial se heurte à des difficultés concrètes. Alors que dans le cercle des proches, l'utilité sociale des générations précédentes est naturellement perçue, elle l'est moins en dehors.

Par ailleurs, pour tous les jeunes seniors, le passage à la retraite est déstabilisant. Passer d'un temps imposé à des temps librement choisis est souvent perturbant. Beaucoup d'incidents de santé voire des périodes de dépression apparaissent dans cette phase de recomposition identitaire.

Un certain nombre de retraités se plaignent alors d'un sentiment d'inutilité et se sentent considérés comme des citoyens de seconde zone.

Le développement du lien intergénérationnel au-delà du cercle familial passe donc par une mobilisation d'un public très large qu'il s'agit d'amener à prendre conscience de l'importance de toutes les générations dans l'équilibre social.

Il s'agit enfin de favoriser un changement de regard sur les seniors en développant des initiatives destinées à valoriser leur place dans la cité.

Quatre thèmes ont été retenus pour construire cet atelier :

1. L'HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL

En matière d'habitat intergénérationnel on observe que les avis des communes sont partagés.

Plusieurs communes ont évoqué leurs difficultés à mettre en place des projets de ce type. Ces communes qui étaient porteuses de projets d'habitat intergénérationnel se sont heurtées aux réticences de la population. Réticence du voisinage qui refuse de voir s'installer des personnes âgées et des étudiants près de chez eux. Mais réticence également, des personnes âgées elles-mêmes. Dominique Savin, conseillère municipale de Genay et formatrice dans le domaine de la gérontologie, souligne en effet qu'après 70 ans, les personnes âgées souhaitent de la tranquillité et préfèrent rester entre elles. La perspective de partager un logement avec des jeunes les effraie. Véronique Zwick, adjointe à la solidarité de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, évoque la question du déplacement des étudiants : les transports sont souvent lointains et cela pose des difficultés.

Éliane Legal, adjointe aux affaires sociales de Collonges-au-Mont-d'Or, note que l'habitat intergénérationnel est fortement encouragé par le Secrétariat d'État aux aînés, mais que c'est un dispositif qui peine à décoller dans les faits.

Les communes de Champagne-au-Mont-d'Or, de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, et de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or se sont heurtées à ce type de difficultés.

Sylviane Maleysson, conseillère municipale déléguée aux seniors de la Tour de Salvagny, apporte un témoignage encourageant. Des logements pour étudiants sont proposés chez des personnes âgées en échange de services. Un appel à candidatures a été lancé : très peu de personnes âgées ont répondu. En revanche, de nombreux étudiants ont souhaité participer à cette expérience. Une convention a été signée avec l'école de management l'ESDES. C'est l'école qui gère les binômes étudiants/personnes âgées.

Cette expérience concerne peu de personnes mais le résultat est très positif : les personnes âgées apprécient d'avoir une présence rassurante le soir, les repas du soir sont pris en commun et sont l'occasion d'échanger, de discuter, de partager. L'étudiant a sa propre chambre. Sylviane Maleysson a pu constater que les étudiants passaient beaucoup de temps le soir avec la personne âgée.

Des personnes très âgées, de 92 ans et 89 ans font partie de ce programme et se sont montrées très satisfaites.

Marine Tizorin, chargée de mission Agenda 21 de Limonest, a expérimenté ce programme lors de ses études à l'ESDES, et note que l'investissement des étudiants à l'égard des personnes âgées est inégal.

Anne Tronel, coordinatrice personnes âgées à Charbonnières, pose la question de la durée des expériences intergénérationnelles.

Les exemples se trouvent sur le site :

- « Le chemin bleu » : <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-5920.html>

- Résidence « Générations » (St Appolinaire) : <http://www.paysderennes.fr/filemanager/download/146>

2. TRANSMISSION DE CONNAISSANCES ET MISE EN RELATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Éliane Legal, adjointe aux affaires sociales de Collonges-au-Mont-d'Or, relate une expérience de transmission des connaissances avec des personnes âgées et le conseil municipal d'enfants.

Lors d'une réunion du conseil municipal d'enfants où était évoquée la préparation de la cérémonie commémorative du 11 novembre, deux personnes âgées sont venues témoigner auprès des enfants des modes de vie en période de conflits, ainsi que des faits qu'elles avaient personnellement vécus pendant la 2nde guerre mondiale.

Ce devoir de mémoire et de transmission était pour elles très important. Quant aux enfants, ils ont fait preuve d'écoute attentive et de beaucoup de curiosité. De nombreuses questions ont été posées. Il s'agissait parfois de questions sur des détails qui ont leur importance : Comment vous habilliez-vous à cette époque ? par exemple.

L'expérience a été réussie et Éliane Legal souhaite la renouveler pour d'autres occasions et élargir ces connaissances aux classes de CM1 en partenariat avec les enseignants.

Christiane Martel, directrice de résidence pour personnes âgées de Dardilly, évoque un projet qui a été mené avec un comédien. Une classe de CM2 a interrogé des personnes âgées, puis une pièce de théâtre a été créée à partir de ces témoignages.

Parmi les initiatives favorisant l'intergénérationnel évoquées par les participants, on remarque qu'elles sont souvent organisées lors de moments festifs : Carnaval, fête des écoles, repas annuel des personnes âgées, Pâques. Il s'agit bien souvent de projets faisant intervenir le chant, la danse, la poésie, les travaux manuels... Germaine Lamy, adjointe de la commune de Genay, note qu'il est plus facile de mettre en place des activités intergénérationnelles dans des événements ponctuels et festifs que de mettre en place des projets de plus longue durée.

En matière de transmission de mémoire, une difficulté a été rencontrée par Maud Roy, bénévole au conseil des sages du 3^{ème} arrondissement de Lyon : les personnes âgées ne sont pas prêtes à transmettre leurs connaissances aux plus jeunes. Anne Tronel, coordinatrice personnes âgées de Charbonnières, témoigne de deux projets qui n'ont pas fonctionné sur sa commune. Les causes de ces échecs ne sont pas forcément évidentes à identifier.

Véronique Zwick, adjointe aux affaires sociales de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, apporte quelques éléments sur un projet qui a été mené par Anne Hertz, adjointe au patrimoine et à la communication au sein de la commune. Un livre retraçant l'histoire de la commune depuis 100 ans a été réalisé. Les personnes âgées ont été associées pour transmettre leur mémoire. Deux d'entre elles sont aujourd'hui décédées, mais cela a permis de conserver une trace.

Thierry Haon, adjoint à l'environnement de la ville de Corbas, note que la commune n'est pas encore très avancée en matière de projets intergénérationnels. De même qu'à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, la commune souhaite éditer un livre pour commémorer les 150 ans de la ville, et les personnes âgées seront associées à travers leurs témoignages.

Les communes de Saint-Didier-au-Mont-d'Or et de Jonage proposent des colis de friandises à leurs seniors. La commune de Saint-Didier les fait distribuer par des enfants.

Anne Tronel, coordinatrice personnes âgées de Charbonnières, informe l'assistance de l'appartenance de la commune au syndicat intercommunal pour les personnes âgées des cantons de Tassin la Demi-Lune et Vaugneray (le SIPAG). Une analyse des besoins a été réalisée et montre que les problématiques diffèrent entre zone rurales et périurbaines. Ce syndicat est une force pour les communes qui en font partie. Les outils sont en effet développés à l'échelle des 14 communes.

Véronique Zwick, adjointe aux affaires sociales de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, souligne que l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est obligatoire, mais que peu de commune la font vraiment.

Germaine Lamy, adjointe de la commune de Genay, a mis en place un Revenu Minimum Étudiant (RME). En contrepartie de cette aide, les étudiants doivent effectuer des journées citoyennes, participer au grand goûter des anciens du Val de Saône réunissant plus de 480 personnes par exemple.

Le RME est inscrit dans le budget communal. 35 jeunes sont aidés sur la base du volontariat. Dans le même esprit, la commune propose également une aide au permis de conduire en échange de journées citoyennes.

Véronique Zwick note que l'on parle de personnes âgées qui sont déjà actives et impliquées dans diverses activités, mais pose une question : qu'en est-il des personnes âgées complètement isolées, celles qu'on ne voit pas, celles qui ne savent même parfois, ni lire ni écrire ?

Éliane Legal, adjointe aux affaires sociales de Collonges-au-Mont-d'Or, évoque le réseau de bénévoles référents qu'elle a mis en place, justement pour mieux connaître ces personnes âgées isolées.

La commune de Saint-Didier-au-Mont-d'Or a quant à elle, choisi d'insérer un bulletin à renvoyer dans le bulletin municipal, pour identifier les personnes âgées.

Il ressort de ces échanges que la bonne connaissance des personnes âgées au sein de chaque commune, est un travail long qui fait intervenir une multitude d'acteurs. L'appui sur le réseau de voisinage est essentiel.

3. LA PARTICIPATION CITOYENNE DES SENIORS

La Tour de Salvagny a mis en place un conseil des anciens. Les conseillers sont nommés et âgés de 60 à 91 ans. Ils permettent de faire remonter bon nombre d'informations et constituent un relai efficace.

Sept membres du conseil se sont formés à l'informatique, et proposent maintenant des ateliers une fois par mois. Alors que deux personnes seulement s'étaient inscrites au premier atelier, la demande est aujourd'hui trop importante. La maîtrise d'internet et notamment des e-mails permet en effet aux grands parents d'avoir des nouvelles rapidement de leurs petits-enfants et de pouvoir voir des photos instantanément. Parallèlement le conseil des anciens a un projet sur la sécurité en lien avec la gendarmerie.

La question est posée de savoir si les conseils d'anciens ont un rôle purement consultatif, si leur mémoire et leur connaissance du territoire est suffisamment exploitée.

D'autres espaces peuvent jouer ce rôle. A la Tour de Salvagny c'est l'association histoire et patrimoine qui le joue.

4. TRAVAIL SUR L'ESTIME DE SOI ET LA PAROLE

L'EXEMPLE DU RÉSEAU « BAVARD' ÂGE » ET L'ORGANISATION D'UN DÉFILÉ DE MODE, *Christiane Martel, Directrice CCAS, Dardilly*
(en annexe powerpoint complet)

- **Le réseau bavard' âge**

Le réseau bavard' âge propose de rendre visite à des personnes âgées pour échanger et discuter afin de rompre leur isolement.

Le recrutement des bénévoles a été lent et difficile en raison de l'engagement relativement lourd que cela représente : les visites sont effectuées une fois par semaine pendant une heure et demi. Il a fallu un an pour recruter cinq personnes. Ce sont toutes des femmes actives. Elles ont reçu une formation en trois modules, dispensée par un psychologue.

Le réseau Tournesol dans l'Isère a appuyé cette initiative. Une Charte a été élaborée, et le projet a démarré en septembre 2009. Le service de communication de la mairie a proposé des tracts qui ont largement été distribués, notamment lors du repas des seniors, ce qui a finalement permis d'identifier cinq personnes âgées volontaires.

- **Le défilé de mode dans le cadre de la semaine bleue**

Le CCAS à Dardilly a organisé un défilé de mode pour personnes âgées qui s'est tenu en 2009 durant la semaine bleue. Ce projet a marqué la volonté de valoriser les seniors de la commune. Ce travail a mobilisé beaucoup d'acteurs: deux esthéticiennes, une coiffeuse, une habilleuse, un régisseur, une étudiante en Master à l'université de la mode et des boutiques partenaires. Ces dernières ont été difficiles à trouver car de nombreux commerçants ne veulent pas se donner une image « senior ».

Il n'y a eu aucun critère de sélection pour les participants. Ce sont des volontaires de 65 à 89 ans qui ont défilé. Un film de cette journée a été réalisé et il sera prochainement projeté.



B. PERSPECTIVES POUR LE PROCHAIN ATELIER ET CLÔTURE

Pour conclure, Christine Malé, en charge du Club du développement durable et animatrice de l'atelier, incite les communes à développer des actions transversales. Elle note qu'il serait intéressant que les élus aux affaires sociales développent des projets en lien avec les élus en charge du développement durable.

Il est proposé que le prochain atelier soit l'occasion de mettre en relief les actions innovantes qui sont ressorties lors de ces deux ateliers.

D'autres pistes sont évoquées par les participants pour nourrir le prochain atelier ou d'autres ateliers qui suivront :

- ⇒ Brigitte Hiairassary, adjointe aux affaires sociales de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, propose d'approfondir les modalités de mise en place de certains projets dont il a été question.
- ⇒ Anne Tronel évoque la mise en place sur Charbonnières d'ateliers d'insertion pour la population charbonnoise animés par des anciens. A titre d'exemple, ces anciens apportent de l'aide pour la réalisation de CV.
- ⇒ Françoise Robert, chargée de mission développement durable, propose d'échanger sur la mise en place d'ateliers de préparation à la retraite. Éliane Legal souligne que la Caisse Régionale d'Assurance Maladie propose l'appui de professionnels pour préparer la retraite.
- ⇒ Christine Servillat soumet l'idée de travailler sur le rôle de la commune dans les obsèques, les politiques des cimetières.
- ⇒ Éliane Legal propose d'échanger sur des ateliers sur la succession en associant un notaire.
- ⇒ Anne Tronel propose de discuter sur l'accompagnement en fin de vie. La commune a d'ailleurs monté des groupes de parole pour échanger sur cette question.

Il est notifié à tous les participants que le prochain atelier vieillissement, prévu le 4 mai, est reporté au vendredi 18 juin.

L'atelier 3 se déroulera de 10h à 12h à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, à la salle des fêtes de la source. Véronique Zwick est vivement remerciée pour son accueil.

Une invitation sera envoyée courant mai, ainsi que le déroulé de l'atelier.